

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 14 avril 2022

MISE EN PLACE D'UN RADAR DE CONTRÔLE DE VITESSE SUR L'AUTOROUTE A7 POUR SÉCURISER LES ABORDS D'UN CHANTIER

Des travaux de réfection de chaussée et de minéralisation du terre-plein central sont en cours sur l'autoroute A7 à hauteur de la commune de Sérézin-du-Rhône.

La zone de travaux est sécurisée par la mise en place d'un radar autonome, dit « radar chantier ». Le dispositif, actif depuis le 13 avril 2022, restera en place jusqu'à la fin des travaux prévue au début du mois de juin. Il permettra de contrôler la vitesse dans le sens de circulation Marseille-Lyon à hauteur de la commune de Sérézin-du-Rhône. Cet équipement vise à garantir le respect de la vitesse maximale autorisée au niveau de ce chantier, qui a été abaissée à 70 km/h. Il renforce également la sécurité des usagers aux abords des travaux ainsi que celle des agents travaillant sur ce chantier.

La préfecture invite les usagers de la route à la plus grande vigilance aux abords du chantier ainsi qu'au respect du Code de la route et de ses règles de sécurité.

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Clément COTI
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69